

Treizième Année. — N° 7.

Jeudi 27 Janvier 1898.

Prix du numéro 10 centimes.

Bureaux: Rue de la Serre, 58.



ABONNEMENTS

En un an: Six mois:
Suisse Fr. 6» — Fr. 3» —
Union postale » 12» — » 6» —
On s'abonne à tous les bureaux de poste.

ANNONCES

Provenant de la Suisse 20 ct. la ligne
» de l'étranger 25 » »
Minimum d'une annonce 50 cent.
Les annonces se paient d'avance.

Paraissant le Jeudi et le Dimanche à la Chaux-de-Fonds

Organe de la Société intercantonale des Industries du Jura, des Chambres de commerce, des Bureaux de contrôle et des Syndicats professionnels.

Société intercantonale des industries du Jura

Le Comité central de la Société a été réuni mardi à Neuchâtel, en une séance administrative sous la présidence de M. R. Comtesse.

Les communications ont été faites relatives à la participation horlogère à l'Exposition de Paris, qui occupera la plus large place dans l'activité de la Société. L'assemblée générale de délégués des sections sera convoquée pour le mardi 22 février, à Neuchâtel.

Enregistrement international des marques de fabrique ou de commerce

III

Résultats de l'enregistrement international.

Le service de l'enregistrement international a été ouvert le 1^{er} janvier 1893. A peu près complètement inconnu au début, ce service ne pouvait naturellement donner que des résultats très faibles pendant les premiers mois de son application. Du reste, plusieurs des pays qui l'avaient signé n'avaient pas encore donné leur ratification, et d'autres en étaient encore à régler les détails de service intérieur nécessaires pour la réception des demandes d'enregistrement international. Le nombre des dépôts effectués en 1893 ne fut, pour ces divers motifs, que de 76. Mais, pendant le cours de cette même année, une certaine publicité fut organisée par le Bureau international, avec le concours de plusieurs Administrations unionistes, dans le but de répandre dans le public la connaissance de ce nouveau moyen de protection. Le résultat fut qu'en 1894 le nombre des marques enregistrées s'éleva à 231. L'année 1895 demeura à peu près au même niveau (229 marques), mais en

1896 le nombre des enregistrements monta à 304. Voici d'ailleurs le tableau par pays et par année des dépôts effectués pendant les quatre premières années :

Pays d'origine	Marques enregistrées				TOTAL.	au 15 sept. 1897	Refus de protection jusqu'à fin 1896	Transferts
	1893	1894	1895	1896				
Belgique	8	6	16	16	46	14		
Brésil								
Espagne		7	2		9		42	
France	26	96	99	145	366	194		
Italie			6	4	10	2		
Pays-Bas	10	77	60	69	216	40	13	4
Indes néerlandaises							4	
Portugal								
Suisse	31	45	46	70	192	54		15
Tunisie	1				1			
Total	76	231	229	304	840	304	67	19

Ces chiffres ne sont pas encore considérables, mais ils paraîtront satisfaisants si l'on pense d'une part que l'enregistrement international est de création récente, qu'il ne s'applique encore qu'à un assez petit nombre de pays, dont quelques-uns seulement ont une industrie exportatrice très active, enfin qu'il n'est pas encore connu du public comme il pourra l'être dans la suite.

A ce propos, nous devons rappeler que plusieurs Administrations ont pris des mesures pour répandre parmi les industriels et les commerçants la notion de l'enregistrement international. Elles ont adressé des circulaires aux chambres de commerce, fait insérer des avis dans les journaux officiels, répandu la publication de notre Bureau: les *Marques internationales* , distribué des notices préparées en général par le même Bureau dans les diverses langues de l'Union. Tout cela a produit de bons effets, mais il faut longtemps pour qu'une institution aussi nouvelle et inusitée pénètre dans les usages et soit utilisée couramment. Il ne faut pas oublier non plus que, destinée à répondre à des besoins spéciaux, sa portée sera toujours limitée par celle de ces besoins eux-mêmes.

Informations

Les intéressés peuvent demander des renseignements sur les maisons
Herbert Saville & C^{ie}
17, Selk Street, Milton Street,
Londres E. C.

E. Rust
94, Drumond Street, Enston Square
N W. Londres

au Secrétariat général de la Chambre cantonale du Commerce, à la Chaux-de-Fonds.

La société d'encouragement pour l'industrie en Bohême

Programme des prix et récompenses, concernant les inventions et découvertes, utiles aux professions et métiers.
La société d'encouragement pour l'industrie en Bohême, fidèle à ses traditions et suivant sa mission remplie toujours selon les exigences de l'époque au profit de l'industrie de bohème, se basant sur la résolution prise à

son assemblée générale du 1^{er} juin 1897 qui était la soixante-quatrième, aborde l'émission publique des prix en espèces et des récompenses, concernant les inventions et découvertes essentielles pour les professions et métiers.

Voici le but de ce concours :

1^o connaissance des appareils et moyens nouveaux, machines auxiliaires et combinaisons mécaniques récentes, utiles aux métiers et aux professions domestiques :

2^o seront pris en considération spécialement les machines et appareils susceptibles de diminuer les prix des produits et de rendre la production plus rapide et plus parfaite ;

3^o cette mission a également pour but de rendre possible de nouvelles branches d'industrie, qui jusqu'ici n'ont pas été exploitées dans le Royaume de Bohême.

Dans ce but et dans celui de mettre en évidence tout le progrès technique dans son ensemble, le concours constitué par la société pour l'encouragement de l'industrie en Bohême devient international et par là accessible aux étrangers.

L'étendue de la concurrence est limitée par la stipulation qu'on n'admettra que les inventions jusqu'ici inconnues en Bohême, donc celles qui dans aucune exposition ayant eu lieu dans le Royaume de Bohême jusqu'à présent, n'ont encore été exposées.

Le premier prix est fixé à mille couronnes en or.

Les autres prix seront constitués également par des sommes en espèces, en rapport avec l'importance de l'invention. Puis, on distribuera des diplômes d'honneur, médailles en argent et en bronze et mentions honorables. Ce n'est qu'après examen des demandes d'admission, quand l'appréciation de l'importance du concours sera possible, qu'une dénomination exacte des prix et récompenses aura lieu.

Les inventions, machines et appareils admis au concours seront publiquement exposés et (tant qu'il s'agit des machines) selon les désirs des exposants, mis en marche, puis examinés et selon le cas pourvues d'explications ou expliquées par des conférences, puis, dans le but de décider de la récompense à accorder, soumis à l'examen ultérieur d'un jury spécial.

En ce qui concerne les inventions qui ne sont pas encore brevetées, des mesures propres seront prises pour les protéger provisoirement de manière à sauvegarder leurs priorités.

Ce cours public aura lieu à Prague en 1898 à l'occasion de l'exposition des architectes et ingénieurs, complétée par l'exposition des appareils et machines auxiliaires pour professionnels et artisans, savoir dans la section K jointe à la section H nommée ci-dessus (moteurs et machines auxiliaires).

Cette exposition sera organisée à Prague, Bubence, Kralovska Obora. La durée en est fixée depuis le 15 juin jusqu'au 15 octobre 1898. Elle sera dirigée par le comité exécutif aidé des comités de groupes.

Comme il a été convenu avec le comité exécutif, le concours des inventions et découvertes fera une partie de toute l'exposition et il sera soumis aux règles et ordonnances valables pour cette exposition et spécialement aux règles et ordonnances concernant le groupe international H contenues dans le programme.

La société d'encouragement pour l'industrie de Bohême enverra à toute personne qui en fera la demande, le programme et l'imprimé de la demande d'admission, sur quoi cette demande d'admission dûment remplie et pourvue de la mention formelle « Concours d'inventions pour les prix de la Société d'encouragement pour l'industrie de Bohême » sera envoyée, avant le 1^{er} mars 1898 au co-

mité exécutif de l'exposition, selon les prescriptions du programme de l'exposition.

Le comité de groupe décidera de l'admission de l'objet et cette admission sera en même temps celle au concours des inventions pour les prix émis par la société de l'encouragement pour l'industrie en Bohême.

Le procédé ultérieur, l'expédition des déclarations d'admission, fixation et règlement des frais, l'assurance etc., jusqu'à l'enlèvement de l'objet font partie des attributions du comité exécutif, ainsi que de l'administration générale de l'exposition, régis par les règles générales de toute l'exposition et notamment par les règles de groupe international H.

C'est le jury qui fera l'examen final des objets exposés et c'est à lui de décerner les prix. Il est tout à fait indépendant et ses décisions sont sans appel.

La distribution des prix et récompenses sera faite par la société d'encouragement pour l'industrie en Bohême d'une manière solennelle à l'occasion du Jubilé cinquantième de Sa Majesté l'Empereur et le Roi François Joseph I.

La Direction de la Société d'encouragement pour l'industrie en Bohême.

Prague, le 1^{er} décembre 1897.

Le Secrétaire.

Le Président,

Fr. Prill m. p.

Dr. A. D. Haasz m. p.

Encore les escrocs espagnols

Mardi dernier, à midi, deux inconnus se présentaient au caissier principal de la Banque de France, et demandaient le paiement d'un chèque de 1,300,000 pesetas; ils montraient à l'appui de leur demande, une dépêche que la Banque aurait adressée à Barcelone à un nommé Garcia, l'informant que les fonds étaient à sa disposition.

Le caissier principal qui n'avait pas connaissance de cet important versement, constatant que la dépêche était fautive, refusa le paiement et fit conduire les deux inconnus au commissariat de M. Egarter, commissaire de police de la rue des Bons-Enfants, afin de fournir des explications.

Interrogés par ce magistrat, ils dirent se nommer: Désiré Place, marchand de cafés, demeurant à Lyon, 14, rue Saint-Victor, et Jacques Rivet, garçon de recettes au Crédit lyonnais, à Lyon, 111, rue Robert. M. Place donna au commissaire de police les explications suivantes :

Il y a quelque temps, il recevait de Barcelone une lettre signée Antonio Miro Garcia, se disant interné pour crime politique et dans l'impossibilité d'aller à Paris toucher un chèque dont le montant lui était indispensable pour une importante affaire de cafés: il faisait luire aux yeux de Place une sérieuse commission.

M. Place ayant accepté de se charger de cette mission se rendit à Barcelone, afin de se rencontrer avec Garcia. L'entrevue eut lieu dans un des principaux cafés de la ville. Garcia lui remit un chèque de la banque « Londres, Mexico and American », ainsi qu'une dépêche de la Banque de France autorisant le paiement de ce chèque.

Garcia, avant de quitter M. Place, lui emprunta 5,000 francs, à valoir sur la somme à toucher, et ce dernier retourna à Lyon.

En raison de l'importance de la mission, M. Place vint trouver Rivet, avec lequel il était en relations, et le pria de l'accompagner à Paris.

Rivet, qui comptait voir par la même occasion son frère, qui est gendarme, demanda un congé à son administration.

MM. Place et Rivet prirent deux billets d'aller et retour, arrivèrent à onze heures à Paris, et se rendirent directement, dès leur descente du train, à la Banque de France.

MM. Place et Rivet ont été envoyés au dépôt et un juge d'instruction a été commis pour instruire cette affaire.

Toutefois, d'après la première enquête, MM. Place et Rivet semblent avoir été les victimes d'un habile filou.

Pareille tentative d'escroquerie a été commise, en effet, dans des conditions analogues, il y a quelques semaines, à la Société générale, et la main de Garcia avait été reconnue dans cette affaire.

Les victimes de cet habile escroc étaient deux honorables commerçantes de Saint-Etienne, qui après avoir remis 3,000 francs à Garcia, se disant prisonnier à Barcelone, à la suite de l'insurrection cubaine, vinrent exprès à Paris le 24 décembre dernier toucher un chèque de 850,000 pesetas qui fut refusé à la Société générale.

Malgré la publicité donnée à ce genre d'escroquerie, Garcia qui sait que la naïveté humaine n'a pas de bornes, trouvera, nous le craignons, de nouvelles dupes avec son stratagème dont il ne se donne même pas la peine de modifier la mise en scène.

Le péril prochain

Dans un prochain numéro, j'analyserai de très substantielles études publiées dans la *Revue des Deux Mondes*, par M. d'Estournelle de Constant, député, sur la situation économique des peuples d'Europe, à l'égard des peuples entrés récemment dans la lutte ou à la veille d'y entrer. Ces études sont très alarmantes. Elles se résument assez bien dans cette phrase que je leur emprunte: « *L'Europe commence à travailler à perte* ». Aujourd'hui je me bornerai à une citation touchant le commerce de l'horlogerie.

« Le Japon, tout en s'attaquant à la fabrication et à la vente des grands produits de consommation, ne dédaigne pas non plus les petits. Il apporte au détriment des Etats-Unis, de la Suisse, de l'Allemagne et de la France, des ravages dans le commerce des horloges, des pendules et même des montres. Une transformation complète est à la veille de s'opérer dans le commerce de l'horlogerie au Japon. Dans le courant de 1893, une compagnie américaine s'est formée pour établir à Yokohama une grande fabrique de pendules et de montres, avec un matériel perfectionné acheté aux Etats-Unis et tout un personnel américain... Des capitalistes japonais sont alors entrés en négociations avec la compagnie... et il est probable que l'on verra cette année l'entreprise projetée passer aux mains des japonais... »

« Et c'est ainsi que l'on voit baisser, puis disparaître, par l'effort des principaux intéressés eux-mêmes, les importations les plus florissantes d'Europe et d'Amérique au Japon, et le prix des pendules avili descendre jusqu'à trois francs! Nous verrons bientôt, jusqu'au fond même de nos campagnes, ces pendules prendre la place des nôtres, qui resteront dans nos magasins remplis de marchandises, vides d'acheteurs et d'ouvriers. »

Le tableau n'est pas brillant, mais qui donc pourrait dire qu'il est poussé au noir.

Moniteur de la bijouterie.

Les syndicats d'exportation

Un correspondant de Morteau adresse au *Journal de Pontarlier* la communication suivante :

La semaine dernière, le *Journal de Pontarlier* publiait un entrefilet émanant de Morteau. Le *Journal de Pontarlier* s'est fait en maintes circonstances, le défenseur des intérêts de notre région, et il ne pouvait se montrer indifférent en présence de justes revendications émises en termes modérés. L'industrie horlogère mortuacienne mérite d'attirer notre attention et nous ne devons pas hésiter à lui indiquer tous les moyens qui peuvent aider son développement.

Nous sommes arrivés à une époque où, à cause du surcroît de production, il est indispensable de se créer des débouchés nouveaux et d'étendre sans cesse le champ de son influence commerciale. Examinons les moyens qui sont le plus propre à maintenir l'industrie horlogère dans une situation prospère. Il y a quelques années, un collaborateur du *Journal de Pontarlier* préconisait les syndicats patronaux. Ses conseils, qui étaient excellents tombèrent au milieu de l'indifférence générale et ne furent pas écoutés.

Cependant l'idée qu'il avait émise a été reprise par d'autres, et elle est entrée, dès ce jour, dans le domaine de l'application.

C'est ainsi que pour étendre son commerce d'exportation et afin de pouvoir lutter contre

la concurrence étrangère dans les pays lointains, tous les fabricants de Lyon ont uni leurs efforts et ont créé un vaste syndicat patronal : « La Soie ».

Voyons ce que disait notre collaborateur, il y a quelques années, en s'adressant aux horlogers mortuaciens.

« Nous comprenons fort bien que chaque horloger tienne à conserver sa clientèle nationale et même sa clientèle européenne. Dans ce cercle restreint, les efforts individuels suffisent et la concurrence crée une noble émulation.

« Mais il faut prévoir que la consommation nationale et européenne ne répondra plus à la production sans cesse grandissante, et c'est ici, en présence d'une vie industrielle nouvelle, qu'il faut trouver des moyens nouveaux d'écoulement et de vente.

« On ne pourra arriver à d'heureux résultats que par les efforts combinés de chacun par l'union étroite des intérêts similaires. Individuellement, chaque horloger, ou du moins le plus grand nombre, ne possède pas les capitaux suffisants pour entreprendre la grande exportation qui exige des courtiers, des représentants. Eh bien pour parer à ces inconvénients, créez un syndicat patronal d'exportation où chacun contribuera aux dépenses et aux bénéfices au prorata de sa participation. Faites à Morteau ce que les fabricants ont fait à Lyon pour la soie, et, avant peu, vous aurez créé la grande exportation, la seule aujourd'hui qui puisse permettre à l'industrie de prospérer. »

Là est le principal remède. Il est temps d'y songer, si on ne veut pas être supplanté par les autres pays dans les régions extra-européennes.

Commerce des déchets d'or et d'argent

En exécution de la loi fédérale du 17 juin 1886 sur le commerce des déchets d'or et d'argent, le département soussigné a délivré le registre prescrit à l'article 1^{er} de la loi, à M. *Charles Quartier*, acheteur et fondeur, à *La Chaux-de-Fonds*.

Berne, le 21 janvier 1898.

Département fédéral du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture,
Bureau des matières d'or et d'argent.

Consulats

Il résulte d'une communication de la légation des Etats-Unis du Brésil, à Berne, que le consulat général brésilien à *Genève* a été supprimé. Le consul général actuel M. *Pedro de Castro Pereira Sodré* sera remplacé dans ses fonctions par M. le Dr *Alfred Stoos*, vice-consul du Brésil, à Berne.

Les annonces et abonnements sont reçus, pour la région biennoise et le canton de Soleure, chez Monsieur Albert Chopard, comptable, rue de la Gare, 1, à Bienne.

Cote de l'argent

du 26 janvier 1898

Argent fin en grenailles. . fr. 400.— le kilo.

PAUL DITISHEIM

A LA CHAUX-DE-FONDS

11, rue de la Paix

fabrique en première qualité :

MONTRES DE TOUS STYLES

4 à 12 lig. cylindre, 6 à 13 lig. ancre

Polies, or mat, ou décorées en émaux toutes couleurs, joaillerie, peinture, monogrammes

PARURES-MONTRE

Modèles nouveaux à chaque saison

Calottes - montre pour la bijouterie

Boutons-Rosette, Bagues, Bracelets

et tous bijoux avec montre 4268

Montres boules et mouven. p. l'exportation

Chronomètres à ancre

p. hommes et p. dames av. bulletins de marche

Dernières récompenses :

3 prix à l'Observatoire de Neuchâtel 1895

Médaille d'or à l'Exposition de Genève 1896

Hors concours. Membre du Jury :

Exposition internationale, Bruxelles 1897

QUI PEUT FOURNIR

la montre ancre fixe, levées visibles, double plateau, 16 et 19 lignes, pour le marché français et l'Amérique du Sud, en métal, acier et argent, article bon marché, avec calibre pouvant être réservé pour ces pays?

Adresser les offres avec prix sous chiffre **E. K.** n° 145 au bureau du journal. 4690

Fabrique d'horlogerie

ALCIDE BARFUSS

Rue de la Serre, 97

CHAUX-DE-FONDS 4563

Spécialité: Montres-boutonnères



Le comptoir

MAURICE WOOG

est transféré

Rue Léopold Robert 57

Au premier étage 4634

Représentant

Une fabrique d'horlogerie désirant introduire ses spécialités en Autriche et en Allemagne cherche représentant sérieux pour chacun de ces pays. S'adresser aux initiales F. H. au bureau du journal.

Voyageur

Une fabrique d'horlogerie désirant introduire ses genres en Angleterre cherche bon voyageur connaissant à fond ce pays et pouvant fournir de sérieuses références.

Bon gage et participation aux bénéfices si la personne convient. Discrétion absolue.

Adresser les offres au bureau du Journal sous initiales X Y Z 1898. 4647

Termineurs

en petites pièces sont priés d'adresser leurs offres à la fabrique **Kocher & C^{ie} à Bévillard.** (H 466 C)



FRAPPE DE BOÎTES DE MONTRES
POINÇONS EN TOUS GENRES
Marques de Fabrique
ENREGISTREMENT AU BUREAU FEDERAL
MÉDAILLES INSIGNES JETONS

Nouvelle méthode pour déterminer les Dimensions des engrenages par E. James 2^{me} édition augmentée.

Librairie STAPELMOHR, Genève.

E. HENNIN BIENNE

35, rue de l'Hôpital, près de la Gare

HORLOGERIE GARANTIE

Spécialité de 8 à 12 lig.

or, argent et acier.

PRIX MODÉRÉS. 4317

Huile SINE DOLO

Qualité extrafine p^r montres

Huile pour Barillets, Pendules et Boîtes à musique.

Graisse 4178

p^r mécanismes de Remontoirs

L. ROZAT,

fabricant d'horlogerie soignée

CHAUX-DE-FONDS

FABRIQUE

de

BOITES DE MONTRES OR

Succ. de FRITZ PERRET & C^{ie}

(Société anonyme)

LA CHAUX-DE-FONDS

(Suisse)

Boîtes or en tous genres

Modèles déposés

MÉDAILLE D'ARGENT

Exposition nationale suisse

GENÈVE 1896 4132

Médailles d'argent, Paris 1878 et 1889

Fabrique d'Aiguilles de montres

WAGNON FRÈRES

Ami Wagnon, sr

Genève — Chaux-de-Fonds — Locle

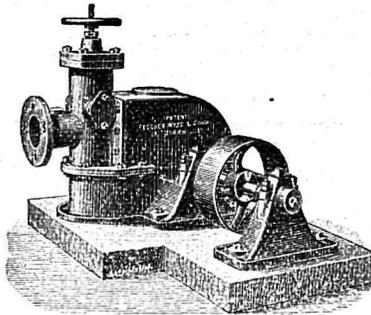
Aiguilles Louis XV ciselées, or acier et composition dorée. Petites et grandes secondes, chronogr., quantième, compteurs, etc. 4497

SOCIÉTÉ ANONYME DES ATELIERS DE CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES

ESCHER WYSS & C^{ie}

A ZURICH

Succursale à RAVENSBURG, Wurtemberg

**Moteurs hydrauliques**Système Escher Wyss & C^{ie}

pour haute pression, à roues à aubes brevetées, avec ou sans régulateur automatique.

Nombre de tours de la plus grande constance aux différentes forces. Etablissement facile, construction simple et solide, rendement non atteint jusqu'ici, dépassant 80%.

Le moteur le meilleur marché et convenant le mieux à la petite industrie: se recommande spécialement pour actionner les générateurs d'électricité.

MOTEURS A GAZ. — MOTEURS A PÉTROLE.

Machines à vapeur, chaudières, turbines, pompes,
machines à glace et à froid,
machines à caneler, moulins à cylindre, etc.

= Catalogues et devis délivrés gratuitement =

ACHILLE HIRSCH

CHAUX-DE-FONDS

Montres Plaqué Or

VIGILANT

Fabrique mécanique de boîtes argent,
galonnées et acier

en tous genres

= GYGAX & MEIER =

SAINT-IMIER

Grand assortiment de boîtes fantaisie

Catalogue à disposition

TÉLÉPHONE

4324

A louer pour St-Martin 1898

un local d'une superficie de 156 m². au centre de la ville, à proximité immédiate de la gare actuelle et de l'Hôtel Central. Ce local peut être distribué en bureaux et ateliers au gré du preneur. S'adresser pour voir les plans à MM. Ditisheim & C^{ie}, 64, Rue Léopold Robert, Chaux-de-Fonds. 4688

Les fabricants de montres pour

La Belgique et les Pays-Bas

en grandes et petites pièces or, acier, argent et métal, sont priés d'adresser leurs offres sous V. H. au bureau du journal. 4677

Pressant — Affaire sérieuse et régulière — Paiement comptant

La même adresse se charge d'introduire avantageusement toute nouveauté ou spécialité.

MAGASIN.

A remettre de suite pour cause de santé, à Bienne, un excellent Magasin d'articles de voyage, maroquinerie, lunetterie, papeterie, jouets, etc. La reprise a une valeur de 15 à 20 mille francs à payer comptant. Rabais sur prix d'achat. Affaire sérieuse et avantageuse. 4686

S'adresser au bureau sous chiffres **A. C. B.****POUR MOTEURS**

Benzine. — Néoline. — Pétrole russe
« Nobel ». — Benzine pour horlogers, à prix avantageux, chez

l'Importateur de Pétrole

HIRT-DE ROLL

SOLEURE (Suisse)

4637

NEUKOMM & MONTANDON

à St-IMIER (Berne) et GRANGES (Soleure)

Usines pour la fabrication du plaqué or sur tous métaux, du galonné sur argent pour lunettes de boîtes de montres, des pendants, des couronnes et des anneaux en tous genres et tous titres.

Lunettes refrottées à joint effacé en galonné.

Maison renommée pour la qualité et la bienfaisance de ses produits, et pour la rapidité de ses livraisons

Livraisons moyennes quotidiennes		de galonné pour lunettes	9 à 11 kilogr.
		de couronnes	698 douzaines
		d'anneaux	780 dito
		de pendants	564 dito

Spécialités: Pendants argent ovales, cylindriques et ronds, etc., pour tous pays.

Couronnes et anneaux pour Allemagne, Belgique, Suède, Autriche, Russie, Italie, Espagne, Portugal, Angleterre, Amérique du Sud, Inde, Chine, Japon.

Assortiments cylindriques et ovales en acier, avec couronnes et anneaux en plaqué or rouge, rose et jaune, pour tous pays et en trois qualités.

Assortiments dits Roskopf, en argent, acier et en métal argentan ff. sur jauges spéciales, depuis la qualité la plus soignée à la qualité la plus courante.

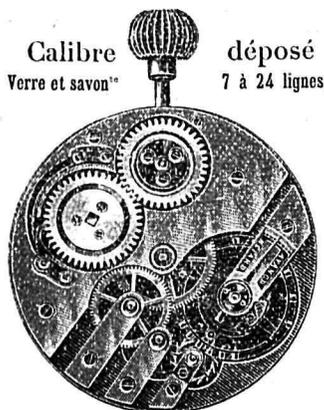
Nos anneaux en plaqué or pour montres argent-galonné et acier, munis de notre marque de fabrique **N. M.**

sont, quoique à un prix bas, garantis; leur qualité s'est acquise une légitime réputation dans l'industrie horlogère et ils sont de plus en plus exigés sur les montres par les acheteurs étrangers. 4322

TÉLÉPHONE

NOUVELLE MONTRE HUIT JOURS, PERFECTIONNÉE, GARANTIE. Prix réduits
 GINDRAT-DELACHAUX, fabricant, CHAUX-DE-FONDS, 72, Rue Léopold Robert, 72. CHRONOMÈTRES. QUANTIÈMES.

Vente réservée pour l'Angleterre et la Hollande.



Calibre déposé
 Verre et savon* 7 à 24 lignes

4 Médailles or et argent

Anc^{re} Maison CLÉMENTE FRÈRES (Fondée en 1860)

MANUFACTURE D'HORLOGERIE
EUG. CLÉMENTE-BEURRET, SUCC^r
 à LA CHAUX-DE-FONDS (Suisse)

Chronomètres (à bascule et à ancre). — Bulletins d'Observatoires.
Répétitions et Chronographes avec toutes les complications, verre et savonnette, 14, 19 et 20 lignes.
Toutes les montres d'hommes sont réglées dans 3 positions et aux températures.

Seul représentant et dépositaire pour le canton de Genève :

4142

M. Léon Boillat, à Genève

9, Rue du Commerce, 9

Horlogerie compliquée

Spécialité de Grande Sonnerie système perfectionné et breveté + 6835
 simple ou avec toutes les complications. soit :
 Carillons, chronographe, chronographe compteur, rattrapante,
 quantième simple ou perpétuel, automates. Fonctions irréprochables.

Rouage silencieux



Calibre déposé
 Verre et savonnette 12 à 20 lig.

CÉSAR RACINE

Avenue du Nouveau Collège, **LOCLE, Suisse.**
 Médaille d'or. Exposition nationale suisse. Genève 1896 4672

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX
GENÈVE, Corratier, 14.

Achat au comptant
 de Montres Or, Argent et Métal
 Genres Hollandais

Henri L. van Emden
Rotterdam

Horlogerie en gros. — Exportation
Mouvements. On demande à acheter des mouvements remontoirs et à clef, 12, 16, 18 et 20^{es}, cylindre, avec échappements faits. Adresser les offres S. A. U. poste restante Genève. 4697

Pour cause de cessation de commerce, à vendre un bon tour à guillocher, circulaire, système Gnägi. S'adresser à O. Gygi-Leuenberger, 7 Chemin Ritter, Bienne. 4700

Bostons

Une maison d'exportation demande à acheter de **bonnes** montres Remontoirs Boston, savonnettes 16 et 20 lig., argentées, dorées et goldine.
 Adresser les offres **R. B. 205** poste restante, **Genève.** 4696

Fabrique d'horlogerie
Schorpp & Vaucher
 Chaux-de-Fonds

107, Rue du Doubs, 107
 Spécialités: 4367
Montres squelettes
 Fantaisies décors fausse joaillerie, peinture, etc.
 Or, argent et acier pour dames.
 Livrent en séries le **mouvement 10^{es} ancre.**
 Médaille de Bronze, Genève 1896.
 Médaille d'argent, Bruxelles 1897.



Atelier de plantages ancre
 en tout genre 4592
 Petites et grandes pièces
Z. Barbezat-Robert, Verrières



Un jeune homme allemand cherche place de commis dans une maison d'horlogerie ou on aurait l'occasion de se perfectionner dans la langue française.
 Adresser offres sous S. F. au bureau du journal. 4694

Fabrique d'Ebauches et Finissages
 Système interchangeable
Friedli, Triebold & C^{ie}
 GRANGES (Soleure)

Spécialité:
Remont. en vue de 18 à 22^{es}
 lèp. et sav. cyl. et ancre
 plus: **Finissages Roskopf**
Qualité garantie 4701
Conditions avantageuses.

Belgique
 Un acheteur en gros, de montres métal, argent et or, genres belges sera à **La Chaux-de-Fonds** dans quelques jours et visitera les fabricants des localités horlogères qui lui auront envoyé les prix les plus avantageux.
 S'adresser sous chiffres Z. 624 X à MM **Haasenstein & Vogler, Chaux-de-Fonds.** 4702
Paiement comptant.

QUI
 pourrait livrer spécialité en mouvement 18 lig. remontoir ancre pour montre bon marché.
 S'adresser sous chiffre H 629 Y à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, St-Imier. 4699

On demande offres en **Montres argent galonné** cuvette argent et métal, cylindre et ancre pour hommes et dames, remontoir à clef.
Articles avantageux.
Paiement comptant.
 Offres écrites à **H. M.** au bureau du journal. 4693

MONTRES BON MARCHÉ GARANTIES

ancre et cylindre, Lépines 18"
en tous genres de boîtes

OUTILLAGE DE PRÉCISION

à l'usage des fabriques de montres, mécaniciens,
électriciens, etc. 4481

Manufacture de Chézard, Sandoz & C^{ie}
CHÉZARD (Suisse)

EDOUARD HEUER & C^{ie}
BIENNE (SUISSE)

Manufacture d'Horlogerie en tous genres
et pour tous pays

Spécialités : **Chronographes** simples, compteurs
de minutes, Rattrapantes et Rattrapantes compteurs, en
boîtes «hermétiques», or, argent, acier, plaqué or et métal.
Brevet + 9407/189

Compteurs Sport. — Montres pour dames,
qualité bon courant. 4638

Pierres fines pour Horlogerie et Bijouterie

COMMISSION EXPORTATION

HORLOGERIE SOIGNÉE
JEANNERET & KOCHER

Gérolde Jeanneret Successeur 4689

Demoiselle 49, CHAUX-DE-FONDS (Suisse).

Pièces compliquées en tous genres. — Chronomètres avec bulle-
tin d'observatoire. — Grande sonnerie. — Répétitions à minutes
quantième perpétuel. — Chronographes. — Compteurs et rattrapantes.

Récompense générale, Chicago 1893.

Médaille d'or. Collectivité de la Chaux-de-Fonds. Genève 1896.

J. Studer-Schild

GRANGES (Soleure)

Manufacture de Montres

Ancre et Cylindre
EN TOUS GENRES 4261

SPÉCIALITÉ GENRE ANGLAIS

Clé et Remontoirs 12 à 21^{mm}

Echantillons à disposition. — Prix modérés.

FABRIQUE D'HORLOGERIE

LOUIS JAQUET

GENÈVE 1, Entrepôt, 1 GENÈVE

Spécialité de petites montres ancre

Prix très modérés 4517

Exposition nationale suisse, Genève 1896
Médaille d'argent

FABRIQUE D'HORLOGERIE

MAISON FONDÉE EN 1854

LOUIS MULLER & C^o

SPÉCIALITÉS
NOUVEAUTÉS
FANTAISIE

Adresse télégraphique
MEUNIER - BIENNE

TELEPHONE

BIENNE
SUISSE



Technicum de Bienne. Ecole d'Horlogerie

Apprentissage complet : 3 ans.

Cours spéciaux, tels qu'échappements, repassages
etc. — 18 mois. Classe de rhabillage et classe de remontage.

Enseignement dans les deux langues

Bureau cantonal d'observation des montres

S'adresser au Directeur.

4077

La Commission.

Fabrique d'Horlogerie

FONDÉE EN 1858

DITISHEIM & C^{ie}

SUCCESSIONS DE MAURICE DITISHEIM

Chaux-de-Fonds

64, Rue Léopold Robert

MONTRES RÉPÉTITIONS
AVEC TOUTES COMPLICATIONS

BEAU CHOIX
DE MONTRES PARURES

MONTRES OR POUR HOMMES • MONTRES FANTAISIE POUR DAMES

Récompenses:
PARIS 1889
CHAUX-DE-FONDS 1891
CHICAGO 1893
GENÈVE 1896



Ancienne maison JULIEN BOURQUIN, fondée en 1841

FERDINAND BOURQUIN, successeur, à ST-IMIER (Suisse)

CHRONOGRAPHES SIMPLES ET A COMPTEURS DE MINUTES
COMPTEURS DE SPORT 4684

Spécialité : **La Populaire**, excellente montre civile
en 13, 16, 18, 19 et 22 lig. ancre, à verre et savonnette.

Qualité garantie. Demander prix-courant détaillé. Prix modérés.

